



COMMUNE de CHAMELET

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Septembre 2020.

Date de convocation et d'affichage : 16/07/2020

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15

Président : Alain CHAMBRU, Maire.

Secrétaire de séance élu : Yannick CARRION

Membres présents à la séance : Yannick CARRION, Benjamin CHATELARD, Dany CRUCIFIX, Gaëlle FAYOLLE, Patrice GARDETTE, Laetitia GIEN, Geneviève JACQUET, Florence MARTHINET, Benoît MAZET, Françoise PINATEL.

Membres absents excusés : Pierre CALA, Jean-Maël DESCHAMPS, Bruno MORAT (pouvoir à Monsieur Alain CHAMBRU), Monsieur Didier THEVENARD (pouvoir à Madame Florence MARTHINET).

L'an deux mil vingt, le trois septembre, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de CHAMELET, sous la Présidence de Monsieur Alain CHAMBRU, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 JUILLET 2020**
- PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).**
- MISE À DISPOSITION D'UN PAN DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FÊTES À LA SAS CEVIDOREES.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

EXAMEN DES DÉLIBÉRATIONS :

N° 2020-06-01

Objet : Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Monsieur le Maire rappelle que conformément au 3^{ème} alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgés de 18 ans au moins ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales ;
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission ;
- de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants ;

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (tableau joint) :

Proposition des commissaires titulaires et suppléants

I – COMMISSAIRES TITULAIRES

| N° | Prénom – Nom Profession | Adresse | Date de naissance | Imposable à la | | |
|----|--------------------------------|--|----------------------|----------------|----|-----|
| | | | | TH | TF | CFE |
| 1 | Alain SAPALY | 374 rue de la Guille - 69870 SAINT JUST D'AVRAY | 08/08/1951 | | x | |
| 2 | Gérard VILAND | VAURION - CHAMELET | 14/06/1953 | x | x | |
| 3 | Gilles CHAMBRU | LE BRETTEAUX - CHAMELET | 03/10/1955 | x | x | |
| 4 | Charles BRECHARD | LA GRENOUILLERE - CHAMELET | 15/03/1949 | x | x | |
| 5 | Alain REYNARD | AU BROUILLARD - CHAMELET | 05/07/1955 | x | x | |
| 6 | Jean-Maël DESCHAMPS | SAINT JULIEN - CHAMELET | 31/01/1989 | x | x | x |
| 7 | Julien PEYROCHE | 36 MONTEE DES NAGU - CHAMELET | 25/04/1985 | x | x | x |
| 8 | Robert JACQUET | 925 CHEMIN DU PLAT FOURNIER - CHAMELET | 05/06/1954 | x | x | |
| 9 | Damien SIROT | LA CHAPELLE - CHAMELET | 09/08/1979 | x | x | |
| 10 | Patrice GARDETTE | LA GRANGE - CHAMELET | 22/05/1964 | x | x | |
| 11 | Florence MARTHINET | MONCEY - CHAMELET | 16/05/1969 | x | x | |
| 12 | Bernard POYET | AU GUTTY - CHAMELET | 01/06/1954 | x | x | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |

II – COMMISSAIRES SUPPLEANTS

| ° | Prénom – Nom Profession | Adresse | Date de naissance | Imposable à la | | |
|---|--|----------------------|----------------------|----------------|----|-----|
| | | | | TH | TF | CFE |
| 1 | Lydie CHATELARD épouse GARDETTE | LA GRANGE - CHAMELET | 26/11/1970 | x | x | |
| 2 | Noël AURAY | VAURION - CHAMELET | 02/02/1963 | x | x | |
| 3 | Benoît MAZET | SAILLANT - CHAMELET | 16/01/1989 | x | x | |

Adopté à l'unanimité.

N° 2020-06-02

Objet : Mise à disposition d'un pan de la toiture de la Salle des Fêtes à la SAS CEVIDOREES :

Monsieur le Maire expose aux conseillers municipaux qu'il serait utile de mettre à disposition un pan de la toiture de la Salle des Fêtes à la SAS CEVIDOREES en location de longue durée pour accueillir des panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité d'origine solaire. Il s'agit de contribuer à sortir de la production d'électricité d'origine fossile ou charbon. Cette action est inscrite dans le Plan Climat Air Energie du territoire de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (une obligation par la loi). C'est une façon de participer collectivement au développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De mettre à disposition un pan de la toiture de la Salle des Fêtes à la SAS CEVIDOREES en location de longue durée pour accueillir des panneaux photovoltaïques destinés à produire de l'électricité d'origine solaire

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer en premier lieu la Promesse de Convention d'Occupation Temporaire, puis la Convention d'Occupation Temporaire, avec la SAS CEVIDOREES (Promesse de Convention ci-jointe).

- de charger Monsieur le Maire de procéder à toutes les formalités nécessaires.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

Etude de faisabilité de l'OPAC :

Une étude de faisabilité est en cours pour la création de logements sociaux sur le terrain (ex terrain AURAY) à l'entrée de la Commune.

PLU intercommunal :

L'adhésion au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera abordée et votée lors d'un prochain conseil municipal.

Conseils Municipaux :

Il y aura dorénavant un Conseil Municipal tous les deux mois. Les prochains auront lieu le mardi 10 novembre 2020 et le mardi 12 janvier 2021.

Vœux 2021 :

La cérémonie des vœux 2021 aura lieu le dimanche 10 janvier 2021 à 10h00.

Repas des Aînés :

Le prochain repas des aînés devrait avoir lieu le samedi 19 décembre 2020 (à confirmer selon la situation sanitaire suite à la pandémie de COVID 19).

Commission Electorale Chameloise :

Pour la Commune, Madame Gaëlle FAYOLLE (titulaire) et Madame Françoise PINATEL y siègeront.

Panneau d'affichage informatif :

Des demandes de devis pour un panneau d'affichage informatif lumineux sont en cours.

Ex garage CONVERT :

Une réflexion est engagée sur l'avenir de ce local communal.

Salles municipales :

La réouverture des salles communales est évoquée. Celle-ci dépend de l'évolution de la situation sanitaire (COVID 19).

Illuminations de Noël :

Les illuminations de Noël de notre village pour décembre 2020 et janvier 2021, vont être repensées. Une réunion de travail aura lieu courant septembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Yannick CARRION

Alain CHAMBRU